

Les raisons de l'empire et la diversité des temps
Présentation, traduction et commentaire de la *responsiva oratio*
de Mercurino Gattinara prononcée devant la légation des princes-
électeurs le 30 novembre 1519.

Laurent GERBIER

Maître de conférences en philosophie, Université de Tours,
Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance (UMR 6576) / Jeune
équipe ANR ORACL.

Introduction

Le discours de réponse prononcé le 30 novembre 1519 par Mercurino Gattinara, grand chancelier de Charles Quint, devant les légats des électeurs venus annoncer à ce dernier son élection à la tête de l'Empire, illustre de façon très articulée le sens que le chancelier entend donner à l'idée impériale. Le rôle de Gattinara dans la construction de l'idée d'Empire sous Charles Quint est bien établi : par ses discours, ses lettres, ses mémoires, mais aussi dans des œuvres qui relèvent plus directement de sa culture humaniste, Gattinara a puissamment contribué à définir le discours impérial dans lequel la politique de Charles Quint allait avoir à s'inscrire. Né en 1481 dans une petite cité du Piémont, doté d'une solide culture juridique et humaniste, Gattinara entre dès 1502 au service de Marguerite de Savoie, fille de l'empereur Maximilien et tante de Charles[1]. Il suit ensuite Marguerite en Flandres lorsqu'elle y assure à partir de 1508 la régence de la Bourgogne ; puis, en 1510, Maximilien lui confie la présidence du parlement de Dôle, juridiction d'appel pour tout le duché de Bourgogne. Gattinara est donc lié depuis longtemps aux Habsbourg, qui ont eu le temps de mettre à l'épreuve ses compétences juridico-administratives ; par ailleurs, c'est un italien, lecteur de Dante, marqué par l'impérialisme gibelin du *De Monarchia* – il tentera même, en vain, de convaincre Érasme de le rééditer, en 1527, après le sac de Rome. Il est tentant de voir dans l'œuvre du chancelier la trace de cet impérialisme médiéval, idéalisé par Dante (tandis que Karl Brandi en tire argument pour faire de Charles Quint l'héritier d'une conception médiévale universaliste de l'Empire[2], Ramón Menéndez Pidal qui défend la thèse d'un héritage typiquement espagnol et catholique de l'Empire de Charles a tendance à minorer le rôle de Gattinara[3]).

Cependant, si l'on peut contester, du point de vue historique, que la construction du discours du chancelier ait joué le moindre rôle dans la pratique concrète du pouvoir impérial, on ne peut toutefois pas réduire les efforts de Gattinara aux rêveries d'un gibelin italien exilé à la cour des Habsbourg sur lesquels il plaquerait sans discernement une imagerie médiévale anachronique. En effet, jusqu'à sa mort à Innsbruck en 1530, le dernier grand chancelier impérial (Charles ne lui donnera pas de successeur) ne se contente pas de rêver tout haut à la monarchie universelle ou à la réunification de la chrétienté : il œuvre aussi, au quotidien, en faveur de la réorganisation administrative et politique de l'Empire et de son gouvernement[4].

Mon but n'est donc pas de montrer que la conception idéalisée que Gattinara se fait de l'Empire a une efficacité politique immédiate, mais qu'elle ne doit pas être comprise comme une pure entreprise spéculative qui au fond ne concernerait pas la politique impériale de Charles Quint. Il faut au contraire lire la *responsiva oratio* de 1519 en n'oubliant pas la tâche politique que remplit concrètement Gattinara auprès de Charles Quint : le Chancelier articule, durant les douze années de sa chancellerie, un discours sur l'Empire avec une entreprise concrète d'organisation administrative du gouvernement de l'Empire. La conception que Gattinara se fait de l'Empire ne se réduit ainsi ni à ses tâches administratives quotidiennes, ni à ses discours : c'est, dans l'entrelacement des deux, un dispositif théorique et rhétorique qui permet de faire tenir ensemble les enjeux et les plans divers sur lesquels se déploie l'activité de Charles Quint. Un tel dispositif est indispensable : face à l'éclatement territorial de l'Empire, face à la division confessionnelle de l'Europe qui s'amorce avec la crise luthérienne, face à la complexité de la balance des Etats qui constitue le nouveau cadre de la politique impériale, le discours de Gattinara est un outil nécessaire pour rendre cohérentes les formes et les raisons diverses de l'Empire. On a reproché à Gattinara de nourrir une conception archaïque et univoque de l'Empire : sa *responsiva oratio* montre au contraire qu'il a pleinement conscience de la modernité et de la plurivocité de l'idée d'Empire, et qu'il cherche à en jouer, à en tirer des effets positifs, et non à la réduire. De ce point de vue, ce discours de novembre 1519 laisse entrevoir la multiplicité des raisons de l'Empire.

Pour comprendre ces raisons, il faut dire un mot du contexte dans lequel Gattinara prononce ce « discours de réponse ». Lorsqu'en 1516, à

la mort de Ferdinand d'Aragon, le jeune Charles de Gand est proclamé roi d'Espagne, son grand-père Maximilien entreprend d'assurer la succession impériale. Construisant patiemment les accords qui permettront de rallier les sept électeurs de l'Empire, il rassemble ces derniers autour de lui à Augsbourg durant l'été 1518. Les arrangements financiers, matrimoniaux et territoriaux qu'il fait confirmer par Charles, depuis Barcelone, en décembre 1518, n'auront pas le temps d'être appliqués : en janvier 1519, Maximilien meurt, et sa succession s'ouvre officiellement. La concurrence entre les campagnes de François Ier et de celui qui n'est encore que Charles Ier d'Espagne s'intensifie alors ; lorsqu'en juin 1519 c'est finalement Charles qui réunit les votes unanimes des sept électeurs, l'affaire lui aura coûté plus de 840 000 florins d'or, dont près des deux tiers ont été avancés par les banquiers Fugger. Or ce succès lui-même rend absolument centrale la question de l'éclatement territorial des états sur lesquels s'étend désormais le pouvoir de Charles Quint : d'une part, en triomphant de François Ier après une campagne agressive et engagée, Charles Quint provoque la rupture du fragile accord qu'avait longuement négocié Guillaume de Chièvres, et qui permettait d'assurer le passage des courriers royaux entre les Flandres et l'Espagne ; d'autre part, l'Empire lui-même place Charles à la tête d'une constellation de dix-sept états et principautés différents, depuis les possessions patrimoniales d'Autriche jusqu'aux territoires du Nouveau Monde en passant par la Bourgogne ou l'Espagne^[5] ; enfin, gageant l'emprunt fait aux Fugger sur la richesse de la Castille, Charles prend le risque d'une division ou d'un conflit supplémentaire au sein même de ses possessions. Assurer l'unité de l'Empire face à sa dispersion spatiale semble donc constituer la principale difficulté qui attend Charles Quint.

Lorsqu'en novembre 1519 la légation des électeurs impériaux, conduite par Frédéric, comte palatin, est reçue par le roi à Molins del Rey, près de Barcelone, pour lui présenter officiellement le décret stipulant son élection, Bernard de Worms prononce au nom des légats un discours dans lequel il tâche précisément de faire de la diversité des héritages de Charles un avantage : « Qui a administré la république chrétienne et le saint Empire Romain avec plus de justice et d'équité que les Empereurs d'Autriche ? Qui a brillé dans la guerre comme dans la paix avec plus d'éclat que les ducs de Bourgogne ? [...] Qui a mesuré pour ses royaumes des institutions et des lois plus saintes que ces très brillantes lumières du monde : tes Aïeux les Rois d'Espagne ? »^[6].

L'effort de Bernard de Worms montre à quel point il est conscient de la « difficile collecte des héritages »[7] à laquelle Charles est confronté, et sa tactique rhétorique consiste à faire de cette diversité une puissance. Ce n'est cependant pas exactement cette voie qu'emprunte Mercurino Gattinara dans son discours de réponse. Loin de déployer les raisons qui permettent à l'Empire de contenir sa propre diversité spatiale, le récent chancelier[8], dans un de ses premiers grands discours officiels, choisit au contraire de proposer une articulation temporelle des raisons de l'Empire. C'est sur cette articulation temporelle des raisons de l'Empire que je voudrais m'appuyer pour tenter de mettre en évidence la complexité du dispositif théorique et rhétorique que Gattinara construit dans ce discours.

2. Texte et traduction de la *responsiva oratio*

2.1. Note sur le texte

Le texte des deux discours, celui de Bernard de Worms et celui de Gattinara, est rapporté par Maximilianus Transylvanus dans la *Légation au très-sacré et invaincu César le bienheureux Charles toujours Auguste (Legatio ad sacratissimum ac invictum Caesarem divum Carolum semper Augustum)*, publiée dès la fin de l'année 1519 à Anvers chez Johannes Thibault (une seconde édition paraît au début de l'année suivante à Augsbourg, chez Sigismund Grimm & Max Wirsung). La *responsiva oratio* (discours de réponse) de Gattinara a par ailleurs fait l'objet de trois éditions au XVIIIe, celle de Johann Lünig, in *Orationes procerum Europae eorundemque Ministrorum*, Leipzig, 1713, tome I, p. 210 ; celle de Marquard Freher, *Rerum Germanarum Scriptores aliquot insignes*, Strasbourg, 1717, p. 191-192 ; et celle de Philip Hane, *Historia sacrorum*, Kiel, 1728, Leipzig, 1729, p. 57-60. Le texte reproduit et traduit ci-dessous est celui de l'édition d'Augsbourg (1520) dont l'université de Köln a mis en ligne une version numérisée[9], contrôlé sur l'édition Freher (1717). Je place entre crochets dans le texte latin les lettres ou groupes de lettres, omis dans les abréviations, que je restitue, et je signale en note les trois mots pour lesquels la version de 1520 et celle de 1717 divergent.

Sur cette *Legatio*, voir Mercurino Arborio di Gattinara, *Autobiografia*, trad. et notes de G. Boccotti, Rome, Bulzoni, 1991, p. 75 et note[10], ainsi que John M. Headley, « Gattinara, Erasmus and the Imperial

Configurations of Humanism », *Archiv für Reformationsgeschichte*, 71, 1980, p. 64-98 (en particulier p. 66-67, et note 7 p. 67[11]).

2.2. Texte latin

Responsiua Oratio clarissimi equitis Domini Mercurini // de Gattinaria ex dominis Arborii Cæsa[reae] & Catholic[a]e // Maiestatis sup[re]mi Cancellarii I[us] U[traque] Docto[rum] ex tempore habita post præsentationem decreti electionis//

Sacratissima Cæsarea & catholica Maiestas : ex his qu[a]e nunc tu[m] verbo proposita, tum scripto ostenta fuere. Iam imperialis aquilæ cernit effigiem, Quemadmodu[m] enim ipsa imperialis aquila biceps figuratur : quasi hinc orientem, inde occidentem spectans : sic oratio hæc nomine principu[m] electoru[m] stilo elegantissimo perorata, ipsumq[ue] electionis decretu[m] scripto editu[m] : bicipiti quada[m] principaliori sententia concepta ac distincta videntur. Altera quidem occidentis solis tenebras afferente : dum luctuosum diui Maximiliani Cæsaris obitu[m] recenset, atq[ue] co[m]memorat : altera vero orientis solis radios designante : dum sacri Romani Imperii restorationem per huius electionis decretu[m] annunciat, atq[ue] promulgat. Si igitur caput primu[m] amplectentes occidentem solem : ipsiusq[ue] Maximiliani Cæsaris obitu[m] iteru[m] deflere tentabimus : priuata[m] simul ac publica[m] iactura[m] reminisce[n]tes : consolidatu[m] pene vulnus renouare videbimur. Illudq[ue][12] Virgilianu[m] nobis occurret : Ante diem clauso componet vesper olimpo, quum[13] itaq[ue] mors ipsa lachrimis, suspiriis, singultibus nequeat reparari. Restabit bene act[a]e vit[a]e solatiu[m], qua ab huius sæculi erumnis ad perennem vitam assumptus censeatur : ut sic non mortuu[m] Maximilianu[m], sed p[er]petuo viuentem : nec per eum occidisse solem, sed sui orbis curriculo in noua[m], ac vera[m] lucem transiuisse dicamus. S[e]c[un]d[u]m aut[em] orientis solis caput, hunc videlicet uniformem electoru[m] consensum in personam su[a]e maiestatis, nulla ambitione, sed diuino quoda[m] nutu collatum : licet iam per suos oratores, procuratores, et nuncios acceptatu[m]. Ita tamen Maiestas suas suscipiendu[m], ac amplectendu[m] duxit : sicut ipse diuus Cæsar Augustus : qui primus ad Imperiu[m] senatus populiq[ue] Romani consensu assumptus : dum per Valeriu[m] Messala[m] a senatu missum : verbis his salutaret : quod inquit foelix faustusq[ue] sit tibi demuiq[ue] tuæ Auguste senatus consentiens cu[m] populo Romano te patrem patri[a]e consalurat : gloriosam hanc salutationem nequaquam

insolenter accepit, sed illachrimans ob pietatem & gratia[m] senatus erga se respondit. Compos factus votoru[m] meoru[m] patres conscripti : quid habeo aliud, q[uam] deum immortalem p[rae]cari, vt consensum vestru[m] in reipublica[e] quiete & salute ad vltimu[m] vsq[ue] vit[a]e finem perficere liceat : sicq[ue] profecto Maiestas sua sacratissima deo opt[imo] max[imo] ispsisq[ue] electoribus ad id diuinitus inspiratis : pro tanto munere : ne dica[m] onere in se collato, gra[tia]s agens : id solu[m] ab ipso altissimo gratiaru[m] omniu[m] exhibitore exposcen-//dum, ac exorandu[m] censet : vt h[uius]mo[d]i electoru[m] decretu[m], ipsu[m]q[ue] onus iniunctu[m] ita explere liceat, q[uo] diuino satisfiat obsequio : reipub[licae] consulatur : sacru[m] Imperiu[m] restauraretur : christian[a]e religioni incrementu[m] accedat : apostolica sedes stabiliatur : ipsa Petri nauicola diu fluctuans in salutis portum deducatur : perfidoru[m] quoq[ue] christiani nominis hostium exterminatio sequatur, hincq[ue] ipsa salutatoris sententia impleatur : vt fiat vnum ovile & vnus pastor : cum autem ipsis sacri Impe[rii] electoribus pro re tanta non solu[m] meritas gratias agere, sed & debitas referre laudes iubeamur : lapideo quasi ac impenetrabili signo obiecto proprio ictu repercutimur. Dum enim has Electoru[m] laudes p[rae]dicare conamur : eoru[m]q[ue] prudentissimu[m] consiliu[m] diligentem p[rae]teritaru[m] reru[m] cognitionem, ac examinationem, æqua[m] presentiu[m] moderationem, necno[n] perspicacissima[m] futuroru[m] considerationem ostendere cupimus : cogimur profecto has electoru[m] laudes ad ipsius electi repercussionem co[n]uertere : hacq[ue] repercussione eos amplioribus laudibus illustrare. Quid enim maiori p[rae]conio dignu[m] electoribus tribui posset? q[uam] q[uo]d suo prudentissimo consilio cum in Cæsarem deligendu[m] censuerint : quo nullus in vniuerso orbe maior appareat. No[n] maior inq[uam] animi & corporis dotibus : non origine ac sanguine : non amicis & fautoribus : non regnis & dominiis : non potentia & diuitiis : non militibus : aliisq[ue] gentibus bellicosis ad arma cuiusuis generis capessenda paratis : non equis & armis : belloru[m]q[ue] machinis : sine quibus bella geri nequeunt? Quid p[rae]terea laudabilius his adscribi posset, q[uam] q[uo]d ex ipsa p[rae]teritatu[m], p[rae]sentiu[m]q[ue], & futuraru[m] reru[m] animaduersione eum Imperatorem futuru[m] decernerent. Qui diminutu[m] ac fere exhaustu[m] Imperiu[m] restaurare posset? Qui implumem refoueret aquila[m] : renouaret ac ad propria[m] natura[m] reduceret? Qui p[rae]teritos antecessoru[m] defectus suppleret : p[rae]sentem statu[m] illæsum conseruaret : futurisq[ue] successoribus opportune consuleret : quid tandem maiori laude dignu[m] his retribui posset? q[uam] q[uo]d diuino ipso spiritu meruerint informari : & vna voce vnanimi consensu uniformiq[ue] sententia eum ad Imperii gubernacula

assumerent : quem cernerent origine : & moribus conformem Germanu[m] natu[m] & a Germanis parentibus ortum : ex ipsa Imperatoria stirpe genitu[m] : ætate florentem : corpore pr[a]estantem : ac ad quodlibet armoru[m] genus aptissimu[m], agilem, robustu[m], fortem, magnanimu[m], iustu[m], clementem ac liberalem : bonis moribus // imbutu[m] : cæterisq[ue] omnibus virtutibus plene refertu[m] : ac ab omni vicioru[m] labe penitus alienu[m] : in quo vis est magni animi : simulq[ue] extare videntur seniles mores : inuenili[14] in corpore siti : ut sic eius ministerio vtru[m]q[ue] tempus & belloru[m] & pacis recte possit gubernari. Illudq[ue] da uiticu[m] impleri, ut iusticia & pax se inuicem deosculentur? Quanto vero magis huiusce rei magnitudinem spectamus : tanto magis laudandi vires deficiunt : quasi id opus non humanu[m], sed diuinu[m] censeatur : q[ui]nquidem Imperiu[m] a solo deo institutu[m] iura omnia testant : quod & a prophetis enunciatu[m] : & a saluatore christo nascente, & moriente approbatu[m] : & ab apostolis prædicatu[m] : & ab ipsis sacris canonibus sancitum legitur : faxit itaq[ue] deus optimus maximus : ut h[uius]mo[d]i Imperiu[m] sub Carolo Mago diuisum : & ut plurimu[m] a christian[a]e religionis hostibus occupatu[m], sub Carolo maximo valeat instaurari : ad ipsiusq[ue] vnici, & veri pastoris obedientia[m] reduci, sitq[ue] electus ipse Cæsar noster foelicior Augusto, & Traiano melior : qui iam nil aliud concupiscit : nil amplius ardet, & appetit, q[uam] ipsoru[m] electoru[m] votis pro viribus satisfacere : his personaliter pro meritis correspondere : cæteraq[ue] Imperii membra visitare, & fouere : ipsas quoq[ue] solennitates de more institutas q[uam] primu[m] perficere, & obseruare : quod fauente altissimo proximo vere futuru[m] sperat. Restat nunc ut ad te illustrem principem Federicu[m] Palatinu[m] Rheni comitem, in Bauaria ducem : tuosq[ue] in hac parte collegas hic astantes sermonem conuerta[m] : id dumtaxat anuntiaturus : nil gratius vestro hoc aduentu Cæsari nostro co[n]tingere potuisse : tum horu[m] inspecta qualitate : a quibus hæc legatio est iniuncta : tum etia[m] peripecta negotii vobis co[m]missi excellentia : tum demu[m] ex illa erga te illustrem principem intima beniuolentia, familiariq[ue] conuersatione, q[uam] sua Maiestas ab ineunte ætate : ab ipsisq[ue] teneris annis tecu[m] habuisse dignoscit : qua te semper benigne complexus est : ob tua[m] in se fidem, & obseruantia[m] diuitis experta[m] aliasq[ue] virtutes innumeras. Quibus etia[m] apud diuæ memoria Philippu[m] patrem & Maximilianu[m] auu[m] optime claruisti. Eo igitur quo antea solebas familiaritatis priuilegio : deinceps cum sua Maiestate uti poteris : quu[m]q[ue] reliqua secretiora Imperii negocia tibi co[m]missa tractare volueris : pr[a]ebeat sua Maiestas aures gratissimas teq[ue]

semper ea qua solet benignitate & clementia acceptu[m] & co[m]mendatu[m] suscipiet. Dixi.

2.3. Traduction française

Discours de réponse du chevalier très éclairé Maître Mercurino de Gattinara de la seigneurie des Arborii, Chancelier suprême de Sa Majesté Catholique et Césaréenne, Docteur dans les Deux Droits, tenu quelques temps après la présentation du décret d'élection.

[1] Majesté catholique, Césaréenne et Très Sacrée : dans ces choses qui viennent d'être proposées verbalement ou manifestées par écrit, on discerne déjà l'image de l'aigle impérial. [2] De même en effet que l'aigle impérial est représenté avec deux têtes, comme regardant d'un côté vers l'orient, de l'autre vers l'occident ; de même ce discours prononcé au nom des princes électeurs dans le style le plus élégant, et aussi le décret d'élection fixé par écrit, paraissent à leur manière posséder deux têtes dans la conception et la distinction de leurs idées les plus fondamentales. [3] Certes l'une touche aux ténèbres du soleil couchant, lorsqu'elle rappelle et commémore le douloureux décès du divin Maximilien César ; toutefois l'autre indique les rayons du soleil levant, lorsque par ce décret d'élection elle annonce et promulgue la restauration du saint Empire Romain. [4] Ainsi donc, nous attachant avec la première tête au soleil couchant et, nous remémorant la perte publique aussi bien que privée, nous tendrons à pleurer encore ce même décès de Maximilien César, et nous paraîtrons raviver une blessure presque refermée. [5] Et ce <vers> de Virgile nous revient : « *ante diem clauso componet vesper olimpo* [avant cela Vesper, l'Olympe clos, achèvera le jour] » [*Enéide*, I, 374], puisqu'aussi bien la mort elle-même ne saurait être réparée par les larmes, les soupirs et les sanglots. [6] Il restera la consolation d'une vie de bonnes actions, en tant qu'on la considérera comme retirée des tribulations de ce siècle et élevée à la vie pérenne : de sorte que nous disons que Maximilien n'est pas mort, mais à jamais vivant, et qu'avec lui le soleil ne s'est pas couché, mais a parcouru tout le cours de son orbe pour venir à une lumière neuve et vraie. [7] Mais la seconde tête, celle du soleil levant, <c'est> évidemment cet accord unanime des électeurs sur la personne de votre Majesté, <accord> que n'a pas réuni l'ambition, mais quelque divin commandement, et qui peut dès maintenant être consigné par vos orateurs, vos procureurs et vos ambassadeurs. [8] Toutefois votre Majesté s'est conduite, pour le recevoir et l'embrasser, comme le divin

César Auguste lui-même, premier à être élevé à l'Empire par l'accord du sénat et du peuple Romain. [9] Comme Valerius Messala, envoyé par le sénat, le saluait par ces paroles : « que la joie et la prospérité », dit-il, « soient sur toi et sur ta maisonnée, Auguste, car le sénat, s'accordant avec le peuple Romain, t'a décerné le nom de père de la patrie » ; lui, loin d'accueillir avec orgueil une salutation si glorieuse, répondit pour sa part au sénat, versant des larmes de piété et de gratitude : « Ayant obtenu la réalisation de mes vœux, Pères Conscrits, qu'ai-je d'autre à demander au dieu immortel, sinon qu'il me soit donné de voir durer jusqu'à la fin de mes jours l'accord entre vous sur le salut et la tranquillité de la république ? » [Suétone, *Vie des douze Césars*, Augustus, LVIII]. [10] Et de même assurément, votre très sacrée Majesté, rendant grâce au Dieu très bon et très grand ainsi qu'aux électeurs (eux-mêmes en cela divinement inspirés) pour avoir réuni sur elle tant de bienfaits, pour ne pas dire tant de charges, considère qu'on ne doit solliciter et prier en cela que le Très-Haut lui-même, qui seul attribue toutes les grâces. [11] Ainsi on doit se conformer au décret des électeurs, et à la charge imposée elle-même, d'une manière qui satisfasse à l'obéissance à Dieu : il faut veiller aux intérêts de la république ; restaurer le saint Empire ; accroître le développement de la religion chrétienne ; soutenir le siège apostolique ; et même mener au port, sain et sauf, ce frêle esquif de Pierre, si longtemps ballotté par les flots ; et aussi rechercher l'extermination des perfides ennemis du nom <même> de chrétien ; et enfin accomplir la parole du sauveur lui-même : « *ut fiat unum ovile et unus pastor* [qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et qu'un seul berger] » [Jn 10, 16]. [12] Puisqu'il nous est prescrit non seulement de rendre aux électeurs mêmes du saint Empire les grâces qui leur sont dues pour de si grandes choses, mais encore de leur décerner les louanges <qu'ils ont> méritées, nous retournons donc les traits, presque comme une statue de pierre, ou un obstacle impénétrable. [13] De fait, entreprendre de prononcer cet éloge des Electeurs, et chercher à montrer qu'il y a dans leur très prudent conseil la connaissance et l'examen soigneux des choses passées, ainsi que la mesure des <choses> présentes, sans oublier la considération très perspicace des <choses> futures, c'est vraiment s'efforcer de retourner contre ces électeurs la force de leurs propres éloges, en mettant même cette force en valeur par des éloges plus grands encore. [14] Que pourrait-on d'abord concéder aux électeurs <qui soit> plus digne d'être célébré, que le très prudent conseil par lequel ils ont jugé devoir choisir un César, <conseil> que dans l'univers entier on ne se voit rien surpasser – rien surpasser, j'insiste, ni par les dons de l'âme et du

corps ; ni par l'origine et le sang ; ni par les amis et les alliés ; ni par les royaumes et les seigneuries ; ni par la puissance et les richesses ; ni par les soldats ou les autres gens de guerre entraînés à se servir de toutes les armes qu'on voudra ; ni par les chevaux et les armes ou les machines de guerre sans lesquelles on ne saurait faire les guerres ? [15] Que pourrait-on encore ajouter <qui soit> plus louable de leur part que cet effort de l'esprit qui de ces choses passées, présentes et futures a su tirer le choix de ce futur Empereur, celui qui pourra restaurer l'Empire diminué et presque disparu ; celui qui remplumera l'aigle ; celui qui le rénovera et le ramènera à sa nature propre ; celui qui remédiera aux défauts passés de ses prédécesseurs, qui préservera ce qui demeure intact de l'état présent, et qui veillera à temps aux intérêts de ses successeurs à venir ? [16] Que pourrait-on enfin leur accorder <qui soit> digne d'une plus grande louange, que d'avoir mérité d'être disposés par l'esprit divin lui-même et, d'une seule voix, d'un commun accord, et par un vote unanime, d'avoir élevé au gouvernail de l'Empire <cet homme>, dont ils avaient reconnu <qu'il y était> propre par l'origine et par les mœurs ; né en Germanie, engendré de parents Germaniques, et issu de la lignée impériale elle-même ; dans la fleur de son âge, en pleine vigueur de corps, et parfaitement capable de <manier> quelque genre d'arme que ce soit ; agile, robuste, fort, magnanime, juste, clément, et libéral ; imprégné de bonnes mœurs, tout plein de toutes les autres vertus, et entièrement étranger à la déchéance de tous les vices, en quoi réside la force d'une grande âme ; <en qui> l'on voit se manifester des mœurs de l'âge mûr, mais en même temps placées dans un corps juvénile, de sorte qu'ainsi son ministère, en temps de guerre comme en temps de paix, puisse être droitement gouverné, et que soit réalisé ce <Psaume> Davidique : « *iustitia et pax deosculatae sunt* [la justice et la paix s'embrasseront mutuellement] » [Ps. 84 :11] ? [17] Plus nous considérons la grandeur de ce sujet, plus nous font défaut les forces pour le louer, comme si l'on jugeait que c'était là œuvre non pas humaine, mais divine, puisque tous les droits témoignent que l'Empire fut institué par Dieu seul, ce que nous lisons avoir été aussi bien révélé par les prophètes, qu'approuvé par la naissance et la mort du Christ Sauveur, prêché par les Apôtres, et consacré par les sacrés Canons eux-mêmes. [18] Fasse donc le Dieu très bon et très grand que de cette manière l'Empire, divisé sous Charlemagne et plusieurs fois envahi par les ennemis de la religion Chrétienne, trouve sous Charles le Grand[15] la force de se refonder et de revenir à l'obéissance à ce véritable et vivant pasteur ; et que soit élu notre César lui-même, plus heureux qu'Auguste et meilleur que Trajan,

lui qui déjà ne convoite rien d'autre, et ne souhaite ni ne désire rien plus ardemment, que de donner satisfaction au vote de ces mêmes Electeurs dans la mesure de ses forces ; de leur en répondre personnellement selon ses mérites ; de visiter les autres parties de l'Empire pour les favoriser de sa présence ; et d'accomplir et d'observer aussitôt que possible ces solennités instituées quant aux mœurs, desquelles il espère véritablement, en les respectant, un avenir très grand, et tout proche. [19] Il me reste maintenant, Illustrissime Frédéric, Prince Palatin du Rhin et Duc de Bavière, à te retourner un discours, ainsi qu'à tes compagnons ici présents avec nous, et je dirai seulement ceci : rien de plus agréable que votre venue n'aurait pu toucher notre César, soit que l'on considère la qualité de ceux qui ont envoyé cette déléation, soit que l'on remarque l'excellence de l'affaire qui vous amène, soit qu'il s'agisse seulement de l'intime bienveillance et du commerce familial qu'envers toi, Illustrissime Prince, sa majesté est connue pour avoir nourri, depuis son jeune âge et ses tendres années elles-mêmes ; ce pour quoi il t'a toujours entouré de sa bienveillance, eu égard à ta fidélité envers lui, et à ta déférence depuis longtemps confirmée, et à tes autres innombrables vertus, toi qui fus même très illustre dans la mémoire sacrée de son père Philippe et de son aïeul Maximilien. [

20] Ce privilège de la familiarité dont tu avais hier l'habitude, tu pourras encore demain en user avec sa Majesté. [21] Lorsque tu voudras traiter d'autres affaires d'Empire plus secrètes qui t'auront été confiées, sa Majesté te prêtera une oreille très favorable, et t'accueillera toujours comme agréable et recommandé, selon cette bienveillance et cette clémence dont elle a l'habitude. J'ai dit.

3.Commentaire[16]

Il faut avant tout souligner que dès le début de son discours de Gattinara ne s'adresse pas directement ni aux légats ni à leur orateur : il s'adresse à l'Empereur, pour tenir conseil avec lui du sens de l'élection et de la nature du discours qu'il va devoir tenir aux électeurs ; autrement dit, le Chancelier ne répond pas, il se met en scène en train de délibérer avec Charles de la réponse qu'il faut faire. Il théâtralise donc son propre office, choisissant ainsi de mettre formellement en avant le rôle du *consilium* comme fonction politique éminente dans ce moment où se détermine la souveraineté de l'empereur – un *consilium* qui va par ailleurs jouer un rôle déterminant dans la suite du discours.

[1]-[3] : *L'incipit.*

Il faut tout d'abord noter que, dès les premiers mots du discours, Gattinara fixe la formule d'adresse qui s'imposera désormais pour désigner Charles Quint dans la correspondance ou dans les conseils qui lui sont adressés : *Sacratissima Cæsarea & Catholica Maiestas*[17]. Par ailleurs, l'intérêt de cet incipit tient à l'usage qu'il fait de l'événement même de l'élection : l'élection est un événement décisif, qui retourne et détermine le cours du temps, et dans lequel le passé et l'avenir se nouent. Gattinara choisit de commenter ce nœud temporel lui-même, en mettant l'accent sur la rencontre du passé et de l'avenir grâce à la figure de l'aigle impérial aux deux têtes. Le discours de Gattinara commence ainsi par commenter la conjonction du « soleil couchant (*occidentis solis*) » de l'empereur mort et du « soleil levant (*orientis solis*) » du nouvel empereur, inscrivant l'élection de Charles dans un cycle cosmique (et cela, en soi, est politique, puisqu'il s'agit par là d'inscrire l'élection dans une logique dynastique à travers laquelle se dessine la perpétuité de l'empire). D'autre part, le soleil levant n'annonce pas seulement l'avènement de Charles mais aussi, dans cet avènement, « la restauration du saint Empire Romain (*sacri Romani Imperii restauratio*) ». Le thème de la restauration est important, d'une part parce qu'on va le retrouver plus loin dans le discours, et d'autre part parce qu'il peut être lu comme le signe le plus probant d'une influence de la conception dantienne de l'Empire sur Gattinara : la désignation du nouvel Empereur marque l'accomplissement d'un cycle cosmique, une « grande année » conçue de façon platonicienne (ou virgilienne[18]).

[4]-[6] : *La déploration de Maximilien.*

Il ne s'agit pas seulement ici pour le Chancelier de trouver une manière rhétorique et symbolique pour rappeler la mort de Maximilien tout en célébrant l'avènement de Charles : il s'agit aussi d'approfondir le thème de la double temporalité. En effet Gattinara oppose non seulement la tête du couchant (l'empereur défunt) à la tête du levant (l'empereur nouveau), mais aussi cette double orientation elle-même à la pérennité : celle de la « vie pérenne (*vita perennis*) » à laquelle Maximilien a désormais accédé, et celle de la perpétuité de l'empire qui se dessine dans la transmission de l'ancien au nouveau. Maximilien n'est donc pas mort, mais « à jamais vivant (*perpetuo viventem*) », et le soleil de l'Empire, au-delà des deux événements apparemment distincts de la

mort d'un empereur et de l'élection d'un autre, n'a en fait connu qu'un unique mouvement : il a « parcouru tout le cours de son orbe (*sui orbis curriculo [...] transivisse*) », et d'événement décisif l'élection devient ainsi le signe d'un cycle qui s'accomplit. Dans cette construction temporelle complexe, l'effort de la pensée impériale consiste à embrasser tout le cycle du temps, et non pas (ce qui serait la tâche d'une pensée théologique plutôt qu'impériale) à s'en détourner en direction de l'éternité : autrement dit, Gattinara ne conçoit pas l'éternité de l'Empire mais sa perpétuité, rythmée par le cycle des morts et des renaissances. L'Empire est élevé à la dignité d'une nature, et l'élection de Charles est un printemps, que l'on peut décrire comme l'avènement d'une « lumière neuve et vraie (*novam ac veram lucem*) » : sur l'Empire, littéralement, le soleil ne se couche jamais (il est évident que le jeu sur le soleil couchant (*occidentis*) et le soleil levant (*orientis*) possède aussi un sens strictement géographique : Gattinara évoque donc bien par là l'extension spatiale de l'Empire, mais à travers une construction qui saisit d'abord cette extension du point de vue temporel).

[7]-[9] : *La seconde tête et le mythe romain.*

Il est frappant que la « seconde tête » soit définie comme constituée de l'accord même des électeurs : « Mais la seconde tête, celle du soleil levant, c'est évidemment cet accord unanime de électeurs (*secundum autem orientis solis caput, hunc videlicet uniformem electorum consensum*) ». Ainsi la tête n'est pas Charles, ni même son élection, mais l'unanimité elle-même. La fonction symbolique de l'Empire est ainsi fixée : c'est l'universalité où toute contradiction se résout (sans qu'au passage le Chancelier oublie de souligner que cet accord est désormais officiel et consigné). L'accomplissement du cycle cosmique est donc aussi l'indice du travail de réunification et de réconciliation universelle qui incombe à l'Empire. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la référence à Suétone : c'est une référence à l'acte de naissance de l'Empire, l'avènement d'Auguste. Gattinara, qui s'adresse toujours à Charles, souligne ainsi qu'il accueille la nouvelle de son accession à l'Empire comme Auguste a accueilli la nouvelle de sa fondation : le cycle de la restauration trouve ici une nouvelle expression, plus vaste encore, puisqu'il s'agit d'inscrire l'idée impériale dans son héritage romain^[19]. Cet accomplissement romain de l'Empire est bien évidemment un des traits du discours de Gattinara dans lesquels il est tentant de lire l'influence de Dante, puisque le *De Monarchia* s'ingéniait justement à inscrire le Saint Empire Romain

Germanique dans la perspective de l'avènement de l'Empire romain dans le temps de la naissance du Christ : ce thème va revenir un peu plus loin, phrase [17].

[10]-[11] : *L'Empire sacré et son cahier des charges.*

Après avoir inscrit l'Empire dans le cycle cosmique des deux soleils, puis dans le cycle politique de son origine romaine, il reste à l'inscrire dans la perspective de son institution divine. Si Charles accueille la nouvelle de son élection comme Auguste l'avait fait, c'est en effet avant tout parce qu'il sait comme Auguste qu'il n'est que le récipiendaire de forces qu'il ne maîtrise pas. Rendre grâce à Dieu, et à Dieu seul, de ce succès, c'est un thème constant dans le discours impérial : on le retrouve par exemple dès l'année suivante dans le discours que l'évêque de Badajoz, Pedro Ruiz de la Mota, prononce devant les Cortes de Castille assemblées à La Corogne, au moment d'annoncer que Charles doit s'embarquer pour l'Allemagne afin de recevoir la couronne de fer. Mais, dans le discours de Mota, le thème de l'Empire attribué par la seule grâce de Dieu s'oppose à l'idée de l'Empire obtenu par la justesse du *consilium* des hommes (« selon moi il se trompe celui qui pense ou croit que cet empire du monde peut être atteint par conseil, industrie ou intelligence humaine : c'est Dieu seul qui le donne et qui peut le donner, ce que sa Majesté, rendant grâces à Dieu, accepta »[20]) : chez Gattinara au contraire les deux thèmes ne s'opposent pas, mais se combinent, et c'est en soi une spécificité intéressante du discours du chancelier.

D'autre part, parmi toutes les occurrences de ce thème (l'humilité de Charles face à ses succès, et sa conviction publiquement manifestée que Dieu seul en est l'auteur), l'une mérite ici de retenir l'attention : on la retrouve en effet dans le *Récit de la Bataille de Pavie (Relación de la Batalla de Pavía)* rédigé en 1525 par Alfonso de Valdés, secrétaire de lettres latines de l'Empereur et proche de Gattinara. Valdés insiste en effet sur le fait que c'est Dieu seul qui à Pavie a donné la victoire à Charles Quint et abaissé François Ier, ce dont l'Empereur est si bien conscient qu'il interdit les réjouissances profanes et ordonne une procession. Valdés rattache cette reconnaissance de la toute puissance divine à la victoire de Gédéon sur les Madianites[21] : « Notre Seigneur manifesta bien sa toute-puissance, en abaissant l'orgueil du Roi de France, et en relevant l'humilité de l'Empereur – au moment même où tous les amis et les confédérés sur l'aide desquels il comptait

habituellement se tenaient cois, certains lui étant même opposés – afin de manifester clairement que Lui seul lui donnait cette victoire, comme il la donna à Gédéon contre les Madianites »[22]. Pour Valdès comme pour Gattinara, l'exercice du pouvoir impérial se trouve ainsi directement rattaché à un décret divin : le chancelier en tire aussitôt les conséquences en définissant les charges qu'impose cette élection divine.

Or la liste de ces charges est éloquente : il s'agit de « veiller aux intérêts de la république (*reipublicae consulatur*) » (et il s'agit bien sûr ici de la *respublica christiana* que Bernard de Worms vient d'évoquer dans son propre discours), de « restaurer le saint Empire (*sacrum Imperium restauraretur*) », et enfin de protéger le siège apostolique, mais en menant à bon port le « frêle esquif de Pierre (*Petri navicola*) », de telle sorte que l'Empereur ne se voit pas seulement assigner pour tâche de protéger le Pape que de se substituer à lui, endossant sa mission en révélant par la même son essentielle fragilité. L'Empereur possède de ce point de vue sur le Pape l'immense avantage de pouvoir réellement envisager d'exterminer les ennemis de la chrétienté[23]. De ce point de vue, la référence johannique (« Qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et qu'un seul berger (*fiet unum ovile et unum pastor*) », Jean, 10, 16) qui de façon frappante conclut également le *Récit de la bataille de Pavie* de Valdès[24], sert à régler de façon elliptique et brutale la question de la possible concurrence du Pape et de l'Empereur : non seulement le Pape n'a, dans la tradition gibeline qui était celle de Dante ou de Marsile de Padoue au début du XIV^e siècle, aucun pouvoir temporel, mais c'est même ici au contraire l'Empereur qui se trouve investi de la fonction de surveillance générale[25] de la république chrétienne, y compris au plan spirituel – et c'est lui qui, un peu plus bas, sera appelé « véritable et vivant pasteur (*verus et vivus pastor*) ».

[12]-[16] : *L'éloge du consilium*.

Gattinara a désormais achevé de commenter l'élection : il l'a successivement rapportée à l'accomplissement cosmique du cycle impérial, à l'achèvement politique de la promesse romaine, et à l'efficacité de l'investiture divine. Reste désormais à concevoir la réponse que l'on doit faire aux légats, puisque le discours se déploie toujours pour le moment dans le cadre de la théâtralisation du conseil privé du prince. Comment répondre au discours de Bernard de Worms ? En considérant que le sens véritable de cette présentation officielle des

décrets d'élection, près de six mois après l'élection effective, n'a de sens que comme cérémonie de don : il faut, pour correspondre à la libéralité chevaleresque que l'on attend du souverain, rendre symboliquement mais avec excès les richesses oratoires « dépensées » par le discours de la légation ; cela signifie avant tout retourner en les amplifiant les éloges des légats. Or, dans le choix du thème sur lequel va porter cette amplification, on retrouve un élément crucial de l'idée impériale que cherche à construire Gattinara : le *consilium*. Le traitement du conseil dans ces phrases décisives du discours de Gattinara appelle trois remarques :

a) Il désigne très clairement une faculté de connaître et de juger les actions humaines selon les trois dimensions du temps. Le conseil se trouve donc ainsi conçu comme « connaissance des choses passées (*præteritarum rerum cognitio*) », « mesure des présentes (*presentium moderatio*) » et « considération très perspicace des futures (*perspicacissima futurorum consideratio*) ». Le conseil (*consilium*) constituait dans la doctrine de l'École une des trois parties de la prudence, celle qui visait particulièrement la connaissance des choses passées, présentes et futures ; mais il fallait y ajouter le jugement (*iudicium*) et le commandement (*imperium*) pour obtenir les trois actes de la raison pratique^[26]. Le « très prudent conseil (*prudentissimum consilium*) » que Gattinara choisit de louer focalise donc le système entier de la raison pratique sur ce que l'on est tenté de nommer les raisons du temps : ainsi les qualités rationnelles des électeurs sont formellement adéquates à cet événement de l'élection, puisque, comme lui, elles embrassent les trois dimensions du temps.

b) Ce qui mérite donc avant tout d'être loué chez les électeurs, c'est le *prudentissimum consilium* lui-même : cette raison pratique très éclairée est donc dite telle que rien ne la surpasse. C'est, littéralement, le plus haut sujet d'éloge que l'on puisse trouver – et Gattinara lui oppose la litanie des grandeurs et des pouvoirs que l'on pourrait, mais en vain, être tenté de lui comparer : dons de l'âme et du corps, lignage, richesses, puissances, armes, tous les signes de la grandeur seigneuriale de Charles sont donc dits céder devant cette faculté du conseil. Cela signifie que dans l'événement de l'élection rien n'est plus grand ni plus louable que la raison elle-même, et pas seulement la raison cosmique qui fait advenir le recommencement du cycle impérial, mais bien cette humaine prudence que Mota, moins fin sur ce point, dénigrera au contraire en 1520 pour mieux souligner la grandeur de

l'institution divine de l'Empire : ainsi Gattinara est-il capable dès 1519 de construire un discours sur l'Empire qui puisse faire tenir ensemble le décret divin et la prudence des conseillers.

c) Formellement homogène à l'accomplissement temporel de l'Empire, le prudent conseil l'est aussi aux actes de l'Empereur, puisqu'ainsi bien élu il devra lui-même opérer selon les trois dimensions du temps : il lui faudra réinstaurer l'Empire en le « ramenant à sa nature propre (*Imperium [...] renovar[e] ac ad propriam naturam reducer[e]*[27]) », remédier aux défauts du passé, et veiller aux intérêts des successeurs à venir.

On peut alors enfin, dans la troisième proposition de l'éloge, revenir à la disposition divine que manifeste clairement ce très prudent conseil : c'est bien parce qu'ils étaient littéralement inspirés que les Électeurs ont su si bien choisir, mais cette inspiration ouvre aussitôt sur le portrait des vertus et des qualités très concrètes de Charles, qui se conclut sur la prophétie tirée des Psaumes : « la justice et la paix s'embrasseront ». Reste que, là encore, la louange de l'empereur ne se fait que par la médiation de l'éloge du conseil. Ce qui est louable, si l'on reprend de près tout ce passage, c'est la raison prudentielle qui inspecte les temps, qui se dispose à être ainsi déterminée par l'esprit saint lui-même, et qui rend possibles les opérations même du gouvernement impérial : la récollection symbolique des parties du temps dans la perpétuité de l'Empire se mêle ici au raisonnement politique qui domine les conditions temporelles de son action.

[17]-[18] : *La mission divine.*

Dans la continuité de la conclusion de la phrase précédente, Gattinara se fait alors presque prophétique : il prêche, contre l'humanisme érasmien qui la jugeait impossible, la refondation de l'Empire. Décrivant Charles comme « plus heureux qu'Auguste et meilleur que Trajan (*foelicioꝛ Augusto & Traiano melioꝛ*) », Gattinara reprend le thème de la grandeur romaine de l'empire[28], et c'est là l'un des passages de son discours dans lesquels l'écho de Dante est sensible : en effet, en disant que « tous les droits témoignent (*iura omnia testant*) » que l'Empire est institué par Dieu, Gattinara ajoute que cela est prouvé par la naissance et la mort du Christ. Il est tentant de lire dans cette affirmation le souvenir de l'argument de Dante qui, dans le *De Monarchia*, s'appuyait sur la concomitance entre la naissance du

Christ et l'avènement d'Auguste pour fonder la légitimité de l'Empire romain. Plus précisément encore, si le thème de la conjonction des deux événements est courant, il faut noter que Gattinara ne parle pas ici seulement de la naissance du Christ mais aussi de sa mort : c'est « en naissant et en mourant (*nascente et moriente*) » que le Christ a approuvé l'Empire. L'écho de Dante est ici plus précis : en effet, le dernier argument du livre II du *De Monarchia* de Dante consiste à montrer que la rédemption des péchés par la mort du Christ ne peut avoir été complète que si la condamnation a été prononcée selon le droit : il faut donc, pour que la mort du Sauveur ait été efficace selon la grâce, que la condamnation ait été prononcée selon un droit valide, par où l'on conclut que l'Empire devait être légitime[29].

[19]-[21] : *L'adresse aux légats.*

Ayant ainsi achevé de tirer la leçon de l'élection, Gattinara peut enfin se tourner vers les légats, et en particulier vers Frédéric, pour les remercier de leur venue. Les paroles adressées à Frédéric ont une résonance particulière : en effet, au-delà de la proclamation de familiarité et de bienveillance de l'Empereur, il faut se souvenir que le jeune comte palatin était aimé de la sœur aînée de Charles, Éléonore. Élevé au trône d'Espagne, Charles a séparé Éléonore et Frédéric pour pouvoir proposer la première en mariage à son oncle Manuel de Portugal. C'est là, dit Pierre Chaunu, une première application de la « raison d'État »[30], et c'est très logiquement sur cette même raison d'État que portent les derniers mots de Gattinara, qui annonce à Frédéric qu'il lui sera toujours loisible de s'adresser à Charles Quint lorsqu'il voudra « traiter d'autres affaires d'Empire plus secrètes (*reliqua secretiora Imperii negocia*) ». Il est impossible de ne pas voir dans ces *secretiora negocia* l'idée de la raison d'État.

Ainsi, dans le *consilium* théâtralisé que constitue sa *responsiva oratio*, Mercurino Gattinara s'est rendu capable d'articuler l'ordre cosmique ou naturel des cycles de l'Empire avec la recollection des temps qu'opère la sage prudence des électeurs. Cette articulation ouvre la voie à la refondation de l'Empire, synthèse et union de cet ordre et de ces raisons dans l'exercice, lui-même ordonné et raisonné, du gouvernement. Que le système des raisons de l'Empire ainsi esquissé par le chancelier s'achève sur l'évocation des *secretiora negocia* n'est pas anecdotique : c'est aboutissement logique de cet éloge du *consilium*

et de la raison pratique à travers lequel, dès 1519, les *rationes imperii* commencent leur conversion en *imperium rationis*.

Bibliographie

- Brandi, Karl, *Kaiser Karl V. Werden und Schicksal einer Persönlichkeit und eines Weltreiches*, München, F. Bruckmann Verlag, 1937, tr. fr. Paris, Payot, 1951.
- Chaunu, Pierre, « L'Empire de Charles Quint », in Maurice Duverger (dir.), *Le concept d'Empire*, Paris, PUF, 1980, p. 253-271.
- Chaunu, Pierre, et Escamilla, Michèle, *Charles Quint*, Paris, Fayard, 2000.
- Dante, *La Monarchie (De Monarchia)*, II, x-xii, trad. M. Gally, Paris, Belin, 1993.
- El Alaoui, Youssef (ed.), *Autour de Charles Quint, textes et documents*, Amiens / Paris, Université de Picardie / Indigo, 2004.
- Gattinara, Mercurino, *Autobiografia*, trad. e note a cura di Giancarlo Boccotti, Roma, Bulzoni, 1991.
- Headley, John M., « Gattinara, Erasmus, and the Imperial Configurations of Empire », *Archiv für Reformationsgeschichte*, 71, Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus Mohn, 1980, p. 64-98.
- Headley, John M., « The Habsburg World Empire and the Revival of Ghibellinism », in D. Armitage (ed.), *Theories of Empire, 1450-1800*, Aldershot, Ashgate Variorum, 1998, p. 45-79.
- Headley, John M., *The Emperor and his Chancellor. A Study of the Imperial Chancellery under Gattinara*, Cambridge University Press, 1983.
- Machiavelli, Niccolò, *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio*, ed. G. Inglese, Milan, Rizzoli, 1984.
- Menéndez Pidal, Ramón, *La Idea imperial de Carlos V*, La Habana, 1937 (rééd. Madrid, 1940).
- Rivero Rodriguez, Manuel, *Gattinara : Carlos V y el sueño del Imperio*, Madrid, Silex, 2005.
- Valdès, Alfonso de, *Obra completa*, ed. A. Alcalá, Madrid, Fundación Castro, 1996.
- Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, trad. fr. A.-M. Dubarle et al., Paris, Cerf, 4 vol., 1984-1986.

Notes

[1] C'est également à partir de 1502 que Marguerite se voit confier l'éducation du jeune Charles de Gand, dont les parents Philippe le Beau et Jeanne de Castille quittent la Bourgogne pour faire reconnaître leurs droits à la succession de Castille. Marguerite s'acquittera de cette tâche, secondée par Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, ainsi que par Adrien d'Utrecht, futur pape.

[2] K. Brandi, 1937.

[3] R. Menéndez Pidal, 1937.

[4] Voir, par exemple, le *memorandum* que Gattinara présente à Charles à Bruxelles en 1525 sur l'administration et la rôle des conseillers et des grands officiers, édité par John Headley sous le titre « Remontrance de Bruxelles » (J. M. Headley, 1983, Annexe III, p. 151-160).

[5] Voir P. Chaunu, 1980, p. 253 sq.

[6] *Oratio [...] in promulgatione decreti electionis habita ab ornatissimo iurisconsulto Bernardo Vurmeser, in Maximilianus Transylvanus, Legatio ad sacratissimum ac invictum Caesarem divum Carolum [...] ab reverendissimis et illustrissimis principibus [...] qua functus est [...] Federicus comes palatinus [...]*, Augsburg, Sigismund Grimm und Marx Wirsung, 1520.

[7] J'emprunte l'expression à P. Chaunu et M. Escamilla, 2000, qui en font le titre de leur chapitre IV, p. 141.

[8] Jean Le Sauvage, précédent chancelier de Charles, un bourguignon qui s'était fait détester des Espagnols, est mort en juin 1518.

[9] [<http://luther.hki.uni-koeln.de/luther/pages/sucheHandschriften.html>].

[10] Etrangement, Boccotti signale les éditions de Lünig et de Hane mais pas celle de Freher.

[11] Headley mentionne l'édition Thibault de 1520 et celle de Hane, il note aussi que le discours a parfois été attribué par erreur à l'évêque de Badajoz, Pedro Ruiz de la Mota, ce qui dit assez la communauté d'idée qui unit la cour de Charles Quint.

[12] RGS *Istudque*.

[13] RGS *quis*.

[14] RGS *iuvuenuili*.

[15] Le jeu entre « *sub Carolo magno* » et « *sub Carolo maximo* » n'est pas restitué par la traduction.

[16] Par commodité, j'ai numéroté les phrases de la traduction française de la *responsiva oratio*, et j'utilise cette numérotation pour organiser les éléments de commentaire que je donne ci-dessous.

[17] Voir sur ce point J. M. Headley, 1980, p. 66.

[18] On pense par exemple à la IV^e églogue des *Bucoliques* : « Voici que recommence le grand ordre des siècles / Déjà revient la Vierge, et revient le règne de Saturne / Déjà du haut des cieux descend une race nouvelle (*Magnus ab integro seclorum nascitur ordo / Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regia / Jam nova progenies caelo demittitur alto*) » (Virgile, *Bucoliques*, IV, 5-7).

[19] Il n'est pas inutile de rappeler que c'est précisément dans la préface à l'édition de 1517 des *Vies des douze Césars* qu'Érasme affirmait l'impossibilité de raviver l'idée romaine de l'Empire : on a donc là un signe très clair de la divergence entre Érasme et l'humanisme impérial.

[20] « *Discurso del obispo de Badajoz, Mota, en las Cortes de Santiago y La Coruña* » [31 mars 1520], in Y. El Alaoui, 2004, p. 72 sq. Le texte du discours, accompagné des demandes des Cortes, est par ailleurs également disponible en ligne (<http://www.cervantesvirtual.com/historia/CarlosV>).

[21] *Juges* VII, 2-22 (alors que Gédéon s'apprête à affronter les armées de Madiân avec 22 000 guerriers hébreux, le Seigneur lui dit « Trop nombreux est le peuple qui est avec toi pour que je livre Madiân entre ses mains : Israël pourrait s'en glorifier à mes dépens et dire : C'est ma main qui m'a sauvé ! » (VII, 2). En conséquence, le Seigneur demande à Madiân de renvoyer les guerriers qui ont peur, puis ceux qui ne boivent pas d'une certaine manière prescrite, de sorte qu'il ne reste plus à Gédéon que trois cents guerriers : Dieu leur donne alors la victoire).

[22] Alfonso de Valdés, *Relación de la batalla de Pavia* (1525), in A. Valdés, 1996, p. 45.

[23] Reste à savoir si cet appel à la croisade contre les « ennemis du nom même de chrétien (*christiani nominis hostium*) » vise la sécurisation des côtes occidentales de la Méditerranée contre les raids barbaresques, selon les vœux de Cisneros, ou bien la lutte contre les Turcs en Hongrie, comme François I^{er} avait proclamé qu'il l'entreprendrait en cas d'élection à l'Empire.

[24] Alfonso de Valdés, 1996, p. 46.

[25] C'est le sens du verbe *episkopein* dans la tradition patristique : ici, presque explicitement, c'est bien une fonction épiscopale qui se trouve confiée à l'Empereur.

[26] On en trouve un exposé canonique dans les articles 47 et 48 de la II^a II^ae de la *Somme Théologique* de Thomas d'Aquin ; Thomas renvoie par ailleurs au traité *Des Devoirs* de Cicéron (I, 15) pour ce qui concerne la distinction entre les trois parties de la prudence.

[27] Il est frappant que, au moment même où Gattinara prononce ce discours devant la légation des Électeurs, Machiavel, à Florence, soit en train de composer dans les jardins des Rucellai les *Discours sur la première décade de Tite-Live*, dans lesquels il affirme à plusieurs reprises que l'on ne peut restaurer une république qu'en la ramenant à ses principes (voir par exemple cette affirmation qui ouvre le chapitre III, 1 : « Et parce que je parle des corps mixtes, comme sont les républiques et les sectes, je dis que seules sont salutaires ces altérations qui les ramènent à leurs principes (*che le riducano inverso i principii loro*) », Machiavel, 1984, p. 461).

[28] La formule « *fœlicior Augusto et Trajano melior* » semble avoir été utilisée au IV^e siècle dans l'acclamation par le Sénat du candidat à l'Empire (voir Headley, 1980, p. 67 note 7).

[29] Dante, 1993, p. 172-179.

[30] « Raison d'État ? Pour le choix des époux d'Éléonore, c'est évident », P. Chaunu et M. Escamilla, 2000, p. 104.